
La grammaticalisation au prisme des prépositions complexes : déréférentialisation et polysémie

Benjamin FAGARD

Lattice (CNRS, ENS|PSL & Sorbonne Nouvelle)
Indiana University (French & Italian Department)

Résumé

La grammaticalisation, phénomène composite, est un des moteurs de l'évolution linguistique. Nous étudions ici un phénomène essentiel à sa composante sémantique : la déréréférentialisation. Le but de cette recherche est de déterminer les modalités et la temporalité de la déréréférentialisation, à partir d'une série d'études de cas menées sur un large corpus en ligne. Afin de pouvoir mesurer la perte de sens référentiel, nous analysons l'émergence et l'évolution de prépositions complexes en diachronie du français, à partir de séquences en syntaxe libre formées sur des noms de partie du corps.

Abstract

Grammaticalization, a composite phenomenon, is one of the driving forces behind language change. In this paper, I investigate a phenomenon which is essential to its semantic component: dereferentialization. The goal of this study is to determine the modalities and time-frame of dereferentialization, on the basis of a series of case studies, using a large online corpus. In order to measure the loss of referential meaning, I analyze the emergence and evolution of complex prepositions in the diachrony of French, formed from syntactically free sequences which have a body part noun as lexical nucleus.

Introduction

La vaste littérature portant sur la grammaticalisation s'accorde sur l'idée qu'il s'agit là d'un phénomène majeur dans l'évolution linguistique, mais aussi d'un phénomène composite, incluant des processus ou traits sémantiques, morpho-syntaxiques et phonologiques (Heine *et al.* 1991, Hopper & Traugott 2003, Marchello-Nizia 2006). Il reste cependant quelques points de désaccord sur les détails du phénomène, notamment concernant l'importance plus ou moins grande de sa composante sémantique. Nous proposons ici d'étudier plus en détail une facette spécifique de cette composante, à travers l'analyse d'un phénomène que nous appelons *déréférentialisation* (Fagard 2015, Fagard *et al.* 2020a), à savoir la perte de pouvoir référentiel des constructions entrant dans un processus de grammaticalisation, par exemple les prépositions complexes, et en particulier celles qui sont formées sur un noyau lexical (Fagard *et al.* 2020b). Cette perte de pouvoir référentiel est précisément à l'origine de la plus grande polysémie des prépositions simples (Fagard 2009).

Le but de la recherche présentée dans cet article est de déterminer, à partir d'une série d'études de cas et dans une approche basée sur l'usage, le temps nécessaire à la déréférentialisation pour différentes constructions. Afin de pouvoir mesurer cette perte de sens référentiel, nous menons cette analyse au cours de la diachronie du français, sur des prépositions complexes présentant divers degrés de grammaticalisation. Nous avons pour cela sélectionné des séquences ayant pour noyau lexical divers noms de partie du corps, comme *en face de*, *face à*, *à la tête de* ou encore *au pied de*. Notre analyse porte sur les occurrences disponibles dans notre corpus, constitué de la base de français médiéval (BFM) et de la base Frantext, et prend en compte la possibilité d'identification d'un référent, en lien avec l'évolution de la fréquence relative des constructions, qui constitue une des mesures de leur degré de grammaticalisation (Bybee 2003, 2007, Diessel 2007, Feltgen *et al.* 2017). Cela nous permet d'évaluer le rôle de la déréférentialisation dans l'évolution sémantique au cours du processus de grammaticalisation, dont un aboutissement important est l'acquisition progressive d'une large polysémie.

La première partie de cet article présente notre cadre théorique, ainsi qu'un bref état de l'art sur la grammaticalisation et les prépositions complexes. La seconde partie décrit notre méthodologie (corpus, occurrences traitées, encodage). La troisième partie présente les principaux résultats de notre étude sur corpus, résultats qui sont ensuite discutés en conclusion.

1. Cadre théorique

La grammaticalisation est un phénomène fondamental dans l'évolution du langage – il s'agit vraisemblablement d'un phénomène présent dans toutes les langues, à toutes les époques (« universellement représenté, et particulièrement fréquent », d'après Marchello-Nizia 2006 : 107). C'est un phénomène désormais largement décrit, et globalement bien connu (voir, par exemple, Hopper & Traugott 2003 [1993], Narrog & Heine 2011, Lehmann 2002, Marchello-Nizia 2006, Heine & Kuteva 2002).

Nous prenons ici comme point de départ la définition de Meillet, désormais classique, qui résume ainsi les travaux des siècles précédents sur les phénomènes de changement linguistique (de Condillac à von der Gabelentz, cf. Coseriu 1967, Lehmann 1995, De Mulder 2001) : « attribution du caractère grammatical à un mot jadis autonome » (Meillet 1912 : 131, cf. Kuryłowicz 1965). Si l'on peut décrire le phénomène comme unitaire, on sait qu'il résulte d'une conjonction de traits de diverses natures : morpho-syntaxiques, syntaxiques, phonétiques, sémantiques.

Sans rechercher ici l'exhaustivité, rappelons simplement l'importance des facteurs phonétiques (réduction, coalescence), morphologiques (perte d'accord, décatégorisation), syntaxiques (perte de complexité interne et de statut autonome), pragmatiques (subjectivation et intersubjectivation), sans oublier les facteurs sémantiques, qui nous intéressent plus particulièrement ici. La composante sémantique des processus de grammaticalisation a d'abord été décrite comme une *perte*. Bréal parle ainsi de « décoloration » (Bréal 1911 [1897] : 103)¹. Les termes plus récents d'*affaiblissement* (Meillet 1912 : 136), « vidage de sens » (*Sinnentleerung*, Vossler 1913 : 208), *javellisation sémantique* (*semantic bleaching*, Hopper & Traugott 1993 : 20), ou encore *désémantisation* (Melis & Desmet 1998 : 20, De Mulder 2001 : 12) rendent tous, à leur manière, cette même idée de perte.

Cette notion permet de rendre compte du fait que les éléments les plus grammaticalisés peuvent sembler vides de sens, ce qui explique par exemple le terme de « prépositions incolores » (Spang-Hansen 1953, Gougenheim 1950, Cadiot 1997). Elle a ensuite été critiquée, dans l'idée que la composante sémantique de la grammaticalisation ne doit pas se résumer à une perte, puisqu'elle implique également l'acquisition d'une valeur plus générale.

Svorou (1994) fait allusion à la notion de perte de référence qui nous occupe ici. Elle utilise le terme de *schématisation* (*schematization*), qu'elle décrit comme suit :

The referential 'slimming down' of the gram within the construction gives it a schematic structure, which then makes it fit semantic constraints of other situations and grammatical constructions. (Svorou 1994 : 137).

1. Il s'agit pour Bréal de décrire l'*affaiblissement* de l'allemand *sehr* « très » en intensifieur – un changement linguistique que Vossler donne comme illustration du phénomène de grammaticalisation, dans un des premiers articles sur le sujet (Vossler 1913 : 214).

Cette perte de sens référentiel, que nous appelons donc déréférentialisation, est observable dans de nombreux cas de grammaticalisation. Elle n'est pas sans lien avec le fait que les lexèmes perdent leurs caractéristiques d'origine, du fait de la décatégorisation (Wischer 2000 : 365). C'est bien ce qui se produit pour les noms servant de base lexicale lors de la formation des prépositions complexes (Lehmann 2002 : 70).

Nous souhaitons ici interroger spécifiquement ce phénomène essentiel dans les processus de grammaticalisation. Notre question de recherche est plus exactement de savoir s'il est possible d'observer des régularités dans la perte de sens référentiel des éléments lexicaux subissant un processus de grammaticalisation, en particulier concernant la vitesse du processus de déréférentialisation, c'est-à-dire le rythme auquel se produit la perte de sens référentiel, et ses modalités, notamment sa coïncidence ou non avec d'autres facettes de l'évolution sémantique.

2. Méthodologie

2.1. Objet de l'étude

Afin de mesurer la perte de sens référentiel, nous avons sélectionné des constructions clairement référentielles au départ, à savoir des séquences ayant pour noyau lexical un nom de partie du corps et permettant, par leur structure, la grammaticalisation en préposition complexe (Fagard 2020). Notre étude est une étude sur corpus, outil indispensable de la linguistique diachronique (Fagard 2015), et s'inscrit dans le cadre d'une approche basée sur l'usage (Boye & Harder 2012 : 2, Taylor 2012 : 12).

Dans le cas des prépositions complexes ayant pour base un nom de partie de corps, les recherches pionnières de Heine, Claudi & Hünemeyer (1991), Heine (1989) et Svorou (1994) ont permis de montrer l'existence de régularités dans les extensions sémantiques successives. En référence à la chaîne de grammaticalisation à laquelle ils aboutissent², nous proposons ici le découpage suivant, en quatre étapes :

1. Partie du corps
2. Nom de localisation interne (NLI)
3. Zone adjacente
4. Relation spatiale générique

Échelle de grammaticalisation : du nom de partie du corps à la préposition

2. Il s'agit de la chaîne suivante : « human body part > relational part of object > location adjacent to object part > location in region of object part » (Svorou 1994 : 90).

Nous avons sélectionné, pour cette étude, des prépositions complexes formées sur des noms de parties du corps, à des périodes d'émergence et d'usage et avec des niveaux de figement et de fréquence variés, afin d'avoir un échantillon représentatif de divers scénarios évolutifs.

Dans l'analyse de ces constructions, nous avons cherché à déterminer différents niveaux sur une *échelle de déréférentialisation* (i-iv), correspondant aux étapes (1-4) notés ci-dessus.³

- (i) la séquence renvoie à une partie de la zone (planté dans le dos de, nécessairement référentiel ; glose : « à l'intérieur de ») ;
- (ii) la séquence renvoie à la surface de la zone (collé dans le dos de, référentiel ; glose : « sur ») ;
- (iii) la séquence renvoie à un espace défini à partir de la zone (passé dans le dos de, peut être référentiel ; glose : « derrière ») ;
- (iv) la séquence ne renvoie pas à un espace, ou le fait uniquement de manière métaphorique (construit dans le dos de, non référentiel ; glose : « à l'insu de »).

Échelle de déréférentialisation : du nom de partie du corps à la préposition

De ce point de vue, les emplois non prépositionnels correspondent donc aux stades (i) ou (ii) ; parmi les emplois prépositionnels, les emplois spatiaux correspondent, de manière générale, aux stades (ii) ou (iii) ; les emplois fonctionnels, temporels et conceptuels au stade (iv).

Les séquences sélectionnées pour étudier ces effets de sens sont les suivantes : *dans le dos de*, *sur le dos de*, *au pied de*, *aux pieds de*, *en face de* et *à la tête de*⁴. Nous avons également analysé les séquences *à chef de*, *au chef de*⁵ et *au dos de* ; pour des raisons de lisibilité, afin de ne pas accumuler les descriptions, ces constructions

-
- 3. Comme indiqué dans une des expertises, il serait intéressant d'étudier la part d'évolution sémantique liée aux changements survenus au nom lui-même.
 - 4. Pour la présente étude, nous ne prétendons pas à l'exhaustivité. En effet, comme l'ont remarqué nos collègues dans leurs expertises – collègues que nous remercions au passage pour leurs commentaires judicieux –, d'autres séquences proches auraient pu être incluses dans cette étude : ainsi de *au dos de*, *au nez de* et *à la barbe de*, *aux yeux de*, etc. Il nous a fallu faire un choix, notamment pour des questions d'espace et de temps ; ces séquences, comme d'autres que nous n'avons pas étudiées ici, pourront faire l'objet d'études futures pour confirmer – ou infirmer ! – les hypothèses à l'étude ici.
 - 5. Pour ces deux séquences, nos données indiquent il n'y a qu'une extension sémantique notable : le sens temporel « au bout de » illustré en (4), correspondant à l'étape 4 sur l'échelle de déréférentialisation (premières occurrences au 12^e siècle). Ces résultats sont donc conformes à notre hypothèse, puisque l'étape 1 est attestée dès l'apparition du nom *chief*, attesté dès le 9^e siècle. Comme ces séquences sont par ailleurs décrites dans Fagard & De Mulder (2007) et Fagard (2012), nous n'en proposons pas une description complète ici.

seront présentées de manière plus succincte, au fil de la présentation ou de la discussion des résultats.

Dans la section suivante, nous présentons la méthodologie adoptée pour mettre en évidence ces différentes étapes dans l'évolution d'une série de prépositions complexes au cours de la diachronie du français.

2.2. Méthode

2.2.1. Science cumulative

Les prépositions simples ont été très largement étudiées, et ce depuis longtemps ; les prépositions complexes ont émergé plus tard comme objet d'étude, mais on trouve désormais un nombre conséquent d'études sur les prépositions complexes en français (Borillo 1991, 1997, 2000, Adler 2001, 2007, 2008, Bottineau 2010, Stosic & Fagard 2019, Stosic 2023). Ces études sont cependant toutes synchroniques, à de rares exceptions près (Hoelbeek 2022, Blumenthal 2017).

La recherche que nous présentons ici doit donc beaucoup, d'un point de vue théorique, à ces travaux. Pour la diachronie, le peu d'études diachroniques existantes nous contraint cependant à prendre plutôt pour point de départ les riches descriptions lexicographiques du *Trésor de la langue française* (ci-après TLFi) ainsi que, pour référence, les quelques études antérieures sur certaines des prépositions complexes à l'étude, notamment à *chef de* (Fagard & De Mulder 2007, Fagard 2012), à *côté de*, *du côté de* (Fagard 2008), *au sein de* et *au cœur de* (Fagard 2009).

2.2.2. De l'importance du corpus pour la diachronie

L'approche adoptée ici est naturellement une approche sur corpus. De nombreux corpus existent désormais pour l'étude de la diachronie du français. Étant donné sa taille conséquente (environ 270 millions de mots) et le fait qu'elle couvre à peu près l'ensemble de l'empan diachronique, nous avons privilégié l'utilisation de la base Frantext, qui présente également l'intérêt, dans sa dernière version, d'offrir un système de requête pourvu d'un lemmatiseur qui semble fonctionner y compris pour les périodes anciennes.

Cependant, au vu du nombre limité de textes pour les périodes anciennes, nous avons complété notre corpus par l'utilisation de la Base de français médiéval (BFM, avec environ 7 millions de mots entre le 10^e et le 16^e siècles).

2.2.3. Approche quantitative : requêtes et tri des données

Dans cette étude, nous avons adopté le principe d'une approche mixte, la *triangulation*, dont nous avons présenté ailleurs les avantages (Fagard 2015). Cette méthode combine l'analyse de la dynamique évolutive à l'aide d'une approche

quantitative, et l’analyse sémantique d’un échantillon aléatoire des données⁶ à l’aide d’une approche qualitative.

L’approche quantitative suppose l’extraction de toutes les données susceptibles de correspondre aux constructions recherchées, avec une étape de tri manuel pour éliminer le bruit. Ainsi, la séquence *au chef de* doit, dans certains cas, être analysée comme une séquence libre, comme en (1) ci-dessous. La reprise référentielle du nom *chef* (et même de la séquence *chef de musique*) dans la suite de la phrase confirme bien cette analyse.

- (1)
- Ils abandonnent à « mugir », quand ça module... on attend. Les officiers gardent toujours l’épée droite, le colonel jette des regards inquiets *au chef de musique* ; le chef de musique laisse retomber des bras impuissants, secoue la tête. (R. Verce, *Capitaine Conan*, 1934, p. 18, Frantext)

Les emplois de ce type doivent donc être écartés. L’approche qualitative, elle, suppose la sélection aléatoire d’une quantité plus limitée d’occurrences, permettant une analyse sémantique individuelle des contextes d’emploi.

Le corpus résultant est présenté dans le Tableau 1 ci-dessous.

Tableau 1. Corpus de travail⁷

Séquence	Nombre d'occurrences
<i>à chef de, au chef de</i>	155
<i>à la tête de</i>	3694
<i>au dos de</i>	305
<i>au pied de, aux pieds de</i>	12243
<i>aux yeux de</i>	6871
<i>dans le dos de</i>	214
<i>en face, en face de</i>	12763
<i>sur le dos de</i>	1289

6.

Le recours à l’échantillonnage (effectuée de manière aléatoire, à l’aide de la fonction *alea* du logiciel Excel) a été limité aux cas où le nombre d’occurrences était trop important.

7.

Emplois prépositionnels ou compatibles avec une lecture prépositionnelle des séquences retenues, dans les bases BFM et Frantext. Les nombreuses graphies retenues, notamment pour les périodes les plus anciennes, ne sont pas précisées ici. Pour la partie qualitative de l’étude, voir les tableaux 3 à 15.

Ces constructions présentent des profils diachroniques assez différents, comme on peut le voir d’après le Tableau 2 : certaines apparaissent dès l’ancien français, d’autres sont plus tardives. Leur fréquence (brute et relative⁸) est également très variable.

Tableau 2. Répartition diachronique des emplois prépositionnels ou NLI
(corpus constitué à partir des bases BFM et Frantext, avec nettoyage manuel des données)

séquence	12°	13°	14°	15°	16°	17°	18°	19°	20°	21°
<i>à chef de</i>	1		1	2	7	2				
<i>au chef de</i>	22	17	34	54	11			2	2	
<i>au pied de</i>	8	17	17	35	17	256	578	2775	4019	985
<i>aux pieds de</i>	6	4	21	19	11	220	698	1462	953	142
<i>à la tête de</i>			1		5	306	805	1304	984	289
<i>au dos de</i>			1	5	7	10	11	57	208	6
<i>dans le dos de</i>							2	37	125	50
<i>sur le dos de</i>	1	1	2	5	14	35	97	359	588	187
<i>en face de</i>	1		1	1	3	4	135	3543	7681	1207
<i>en face</i>							67	66	46	8
<i>aux yeux de</i>			3	1	32	640	1361	1968	2485	381
Total	39	39	78	121	71	833	2445	9608	14613	2968

Nous précisons, dans la section suivante, les modalités d’analyse sémantique retenues.

2.2.4. Analyse qualitative : encodage des données

Une fois que les occurrences prépositionnelles sont identifiées, le but de l’analyse qualitative est de distinguer différents emplois et différents niveaux de réféentialité. La difficulté, en diachronie, est qu’il est impossible d’appliquer de manière fiable des tests sémantiques ou syntaxiques. Par ailleurs, la reprise du référent, illustrée en (1) ci-dessus, est un indice très clair mais extrêmement rare dans les corpus.

Nous avons évalué la perte de réféentialité en deux temps. La première étape a été de distinguer différentes classes d’emploi. Pour ce faire, nous avons pris comme point de départ le contexte, et en particulier le complément de la préposition complexe. À cette fin, nous avons classé les compléments selon les traits {SPATIAL (2) / HUMAIN (3) / TEMPOREL (4) / ABSTRAIT (5)}. Sur la base de cette première classification, nous avons procédé à l’identification de la relation sémantique établie par la construction. Pour cela, nous avons distingué différents

8. Dans le tableau 2, la fréquence relative est indiquée par les niveaux de grisé : entre 0,1 et 1 occurrence par million de mots, la cellule n’est pas grisée ; entre 1,1 et 10 occurrences par million de mots, la cellule est en gris clair ; à partir de 10,1 occurrences par million de mots, la cellule est en gris foncé. Les cellules en gris très clair, aux 20° et 21° siècles, correspondent à des éléments non testés.

sens ou contextes d'emploi, pour chaque construction, en visant notamment à établir l'existence ou non d'emplois SPATIAUX (2), FONCTIONNELS (3)⁹, TEMPORELS (4) ou CONCEPTUELS (5), illustrés ci-dessous.

- (2) Euthime monte lentement par le même escalier, lorsqu'il est près de l'aile *en face de cet escalier*, il se retourne encore pour regarder Comminge, lève les mains au Ciel, et sort. (F.-T.-M. de Baculard d'Arnaud, *Le Comte de Comminge*, 1764, p. 38, Frantext)
- (3) Enfin on amena le captif au travers d'un peuple inombrable qui étoit en bas. Dès qu'il fut monté et mis *en face de son juge*, qu'il aperçut la veste d'initié à travers les mailles de sa cotte d'armes [...], il s'écria : ah ! malheureux (abbé J. Sethos Terrasson, *Histoire, ou Vie tirée des monumens anecdotes de l'ancienne Égypte, traduite d'un ancien manuscrit grec*, t. 2, 1731, p. 787, Frantext)
- (4) Et, à *chief de trois mois*, la paix fust conclue et confirmée
« Et, au bout de trois mois, la paix fut conclue et ratifiée » (anonyme, *Traité d'Emmanuel Piloti sur le passage en Terre Sainte*, 1441, p. 200, Frantext)
- (5) Mais grâce à la prudence du roman, l'amour a repris ses droits, et peut aujourd'hui se montrer aussi légitimement *à la tête de toutes les vertus*, qu'à la tête de toutes les passions. (N. Lenglet du Fresnoy, *De l'usage des romans, où l'on fait voir leur utilité et leurs différens caractères*, 1734, p. 256, Frantext)

Nous avons ensuite, pour chaque emploi, cherché à déterminer son niveau sur l'échelle de déréférentialisation donnée en 2.1. Les premiers emplois attestés pour une séquence donnée sont bien souvent référentiels, un phénomène illustré en (6-7), avec reprise possible. Il ne s'agit pas d'emplois prépositionnels.

- (6) Il avait pris, ce qu'en style de vaudeville, on nomme « une position commode pour entendre », renversé *dans le dos d'acajou* de son fauteuil et le genou haut, enfermé dans les mains. (G. Courteline, *Messieurs les ronds-de cuir : tableaux-roman de la vie de bureau*, 1893, p. 111, Frantext)
- (7) La semence est noire et petite, ressemblant à *la teste d'une vipere*. (R. Dodoens, *Histoire des plantes*, 1557, p. 7, Frantext)

On trouve également de nombreuses occurrences présentant une ambiguïté entre emploi comme NLI et comme préposition complexe, avec divers degrés de référentialité. C'est souvent le cas en particulier des premières occurrences que l'on peut analyser comme prépositionnelles, mais où le nom pourrait aussi être analysé comme un NLI, comme en (8).

- (8) Elle a pour son but la vertu, qui n'est pas, comme dit l'eschole, plantée *à la teste d'un mont coupé*, raboteux et inaccessible. Ceux qui l'ont approchée, la tiennent, au rebours, logée dans une belle plaine fertile et fleurissante, d'où elle void bien (M. De Montaigne, *Essais*, t. 1, 1592, p. 161, Frantext)

9. On notera ici qu'un emploi fonctionnel n'exclut pas une lecture spatiale, comme en (3).

Dans ce type de contexte, nous avons conservé ces occurrences dans notre corpus, en notant que leur emploi n'est pas nécessairement prépositionnel.

3. Études de cas

Dans cette section, nous présentons nos études sur corpus. Dans chaque cas, nous rappelons l'étymologie de la base nominale et la période d'émergence de la séquence, ainsi que ses premiers emplois figés ; nous présentons ensuite ses différents emplois, puis décrivons la dynamique de l'évolution sémantique.

3.1. La base nominale 'tête'

Nous présentons pour commencer l'évolution sémantique de la séquence à *la tête de*.

3.1.1. Origine et émergence de la préposition complexe à la tête de

Nous observons cette séquence à partir de ses premiers emplois figés dans notre corpus, à la toute fin du 16^e siècle. On trouve quelques occurrences plus tôt au 16^e siècle, mais il s'agit d'emplois en syntaxe libre, où le mot *tête* (encore graphié *teste*) semble purement référentiel, comme en (9).

- (9) Quelqu'un souffla cette résolution à *la teste de ce pauvre moine*. (R. de Lucinge, *Dialogue du François et du Savoyais*, 1593, p. 156, Frantext)

Comme nous l'avons signalé dans la section 2, les premiers emplois pouvant être analysés comme figés présentent une double analyse possible (NLI ou préposition complexe) ; au 16^e siècle, pour la séquence à *la tête de*, on trouve encore des emplois où l'analyse comme préposition complexe est la plus probable, mais où l'existence d'un référent correspondant au noyau de la construction n'est pas totalement exclue. En général, cependant, le référent est au moins d'identification plutôt délicate, comme en (10) : si tant est qu'il y a un référent que l'on peut désigner par l'expression *la tête de l'armée*, ou *la tête de la colonne*, ce référent est par nature flou (il est difficile d'identifier l'endroit où commence ou finit cette partie de l'armée ou de la colonne), contingent (un mouvement de troupe modifierait sa composition) et ambigu (on peut ainsi hésiter entre une identification liée à la disposition spatiale de l'armée, et une identification fonctionnelle, *la tête de l'armée* correspondant alors à son état-major).

- (10) On n'est pas tousjours sur le haut d'une bresche ou à *la teste d'une armée*, à la veuë de son general, comme sur un eschaffaut. (M. de Montaigne, *Essais*, t. 1, 1592, p. 622, Frantext)

On observe une forte progression de la fréquence pendant le 17^e et jusqu’au 18^e siècle, avec une rechute subséquente (Tableau 3).

Tableau 3. Fréquence de la préposition complexe *à la tête de* (corpus Frantext)

<i>à la tête de</i>	emplois prépositionnels	fréquence relative (par million de mots)
14 ^e siècle	1	0,2
15 ^e siècle	0	0
16 ^e siècle	5	0,7
17 ^e siècle	306	14,1
18 ^e siècle	805	25,6
19 ^e siècle	1304	20,4
20 ^e siècle	984	8,9
21 ^e siècle	289	12,4

Cette augmentation de fréquence initiale, très marquée entre 16^e et 18^e siècles, est typique des dynamiques de changement sémantique que l’on peut observer dans les phénomènes de grammaticalisation (Feltgen 2017).

3.1.2. Emplois de la préposition complexe *à la tête de*

Les données de notre corpus permettent effectivement d’observer une série d’extensions sémantiques au cours de cette période. Dans l’ensemble du corpus, nous avons pu identifier différents emplois pour *à la tête de*. On trouve d’abord divers emplois qui semblent purement spatiaux : (a) DEVANT, (b) AU BOUT DE, (c) AU DÉBUT DE. On trouve également des emplois *fonctionnels*, au sens de Vandeloise (1986) : (d) A L’AVANT DE (POUR COMMANDER), (e) AU PREMIER RANG DE. Enfin, nous avons identifié un emploi abstrait : (f) DISPOSANT DE. Ces distinctions sémantiques sont compatibles avec celles que propose l’étude lexicographique du TLFi.

Le sens spatial que nous avons glosé DEVANT renvoie à des emplois où le complément désigne une entité pourvue d’une tête (11) : dans ces emplois, la reprise référentielle, même lorsqu’elle n’a pas lieu dans le texte, semble donc naturellement possible. Ces contextes d’emploi sont compatibles avec une analyse en syntaxe libre, à ceci près que le contexte semble indiquer, dans tous les cas, que ce n’est pas la ‘tête’ en question qui est désignée mais bien une zone spatiale définie à partir de ce point : *à la tête des chevaux* pourrait ici être glosé par *autour de la tête des chevaux*. Cet emploi correspond donc à l’étape 3 de l’échelle de dérégentialisation.

- (11) En vain les cavaliers les plus légers voudroient les devancer à la charge, les gaulois rient de leurs efforts, voltigent *à la tête des chevaux*, et semblent leur dire : « vous saisissez plutôt les vents sur la plaine, ou les oiseaux dans les airs. » (F.-R. de Chateaubriand, *Les Martyrs ou le Triomphe de la religion chrétienne*, t. 1, 1810, p. 282, Frantext)

Le sens spatial que nous avons glosé AU BOUT DE renvoie à des emplois intrinsèquement spatiaux, et où il semble impossible d'identifier clairement le référent du nom *tête* (12) ; ces emplois correspondent également à l'étape 3 de l'échelle de déréférentialisation.

- (12) une petite eminence *à la teste de l'estang* (F. Bernier, *Abrégé de la philosophie de Gassendi*, 1684, p. 314, Frantext)

Le sens que nous avons glosé AU DÉBUT DE renvoie à des emplois où est désigné le début d'un segment narratif. Dans certains cas, il n'est pas possible de savoir s'il s'agit d'un élément matériel ou immatériel (13) ; dans d'autres, il semble qu'il s'agisse d'un élément nécessairement immatériel (14). Dans les deux cas, l'identification d'un référent pour le nom *tête* n'est pas univoque. Ces emplois correspondent à l'étape 4 de l'échelle de déréférentialisation.

- (13) Je fais voir ici à la France des choses bien peu proportionnées. Il n'est rien de si grand et de si superbe que le nom que je mets *à la tête de ce livre*, et rien de plus bas que ce qu'il contient. (Molière, *L'École des maris* : [Épître] À Monseigneur le duc d'Orléans, frère unique du Roi, 1661, p. 354, Frantext)
- (14) Ces propositions ne sont regardées comme negatives et contradictoires aux autres, que quand la negation tombe sur la conjonction ; ce qui se fait en latin en mettant la negation *à la teste de la proposition* : *non et fides...* etc. (P. Nicole, *La Logique ou l'Art de penser*, 1662, p. 159, Frantext)

L'emploi que nous avons glosé A L'AVANT DE (POUR COMMANDER) (15) est complexe, dans la mesure où il permet une lecture fonctionnelle : il désigne une relation qui pourrait être spatiale, mais où la relation spatiale est secondaire. On pourrait donc hésiter entre l'étape 1 de l'échelle de déréférentialisation (la *tête* correspond à une partie de la zone) et l'étape 4 (la séquence ne renvoie pas à un espace, ou le fait uniquement de manière métaphorique). Il y a en réalité un processus complexe de glissement entre les deux : ce qui passe progressivement au premier plan dans ce contexte (avec une inversion entre arrière-plan et premier plan, comme dans d'autres contextes de grammaticalisation, cf. De Mulder & Vanderheyden 2008 : 29), c'est la position de commandement typiquement associée à une certaine configuration spatiale. Le TLFi glose ce type d'emploi ainsi : « Place de celui qui commande, dirige ».

- (15) Pour ce qui regardoit l'exclusion de Mazarin, que le Comte De Maure demanda d'abord au nom de M Le Prince De Conti, comme vous avez vu ci-devant, que M De Brissac, à qui Matha persuada de se mettre *à la tête de cette députation*, pressa conjointement avec Mm De Barrière et De Gressi, députés des généraux, et sur laquelle les députés du parlement insistèrent de nouveau, au moins en apparence, comme il leur avoit été ordonné par leur compagnie (J.-F. de Retz, *Mémoires*, t. 2, 1648-1649, p. 471, Frantext)

Tandis que ces occurrences permettent le plus souvent encore une lecture spatiale, même si cet aspect est au second plan, on trouve également quelques emplois où la lecture spatiale est totalement exclue (par exemple dans la séquence *être... à la tête d'une usine de colle*).

L'emploi que nous avons glosé AU PREMIER RANG DE semble être de même nature et permettre une lecture spatialisante. Cependant, on peut également y voir une disposition abstraite, et ce qui est impliqué est avant tout une échelle de valeurs (16). Nous considérons donc que ces emplois correspondent nécessairement à l'étape 4 de l'échelle de déréférentialisation.

- (16) Si nous en croyons Virgile, il faut bien que Musée fut un Poète célèbre, puisqu'il le met *à la tête de tous les fameux*, quand il décrit leur apparition au prince Ænée, peu de temps après la guerre de Troie (F. Aubignac, abbé d'Hédelin, *Conjectures académiques ou Dissertation sur l'Illiade*, 1676, p. 7, Frantext)

Enfin, l'emploi abstrait que nous avons glosé DISPOSANT DE est lui aussi remarqué par le TLFi, où il est décrit comme une extension par analogie à partir de l'emploi A L'AVANT DE (POUR COMMANDER) (17). Ces emplois, comme les précédents, ne permettent pas l'identification du référent du nom *tête*, et correspondent de même à l'étape 4 de l'échelle de déréférentialisation.

- (17) Qu'êtes-vous de plus *à la tête d'un grand bien* ? (V. de Mirabeau, *L'Ami des hommes ou Traité de la population*, t. 2, 1755, p. 365, Frantext)

Tous les exemples proposés par le TLFi sont tardifs (19^e-20^e siècles). Dans notre corpus, les premières occurrences analysables comme préposition complexe datent du 16^e siècle. Cela nous permet donc d'antidater de quelques siècles l'apparition de l'expression.

3.1.3. Évolution sémantique de la préposition complexe *à la tête de*

Concernant le rythme de l'évolution sémantique, on peut noter que celle que l'on peut constater dans notre corpus est assez progressive, avec l'apparition graduelle, siècle après siècle, de nouveaux contextes d'emploi (Tableau 4).

Tableau 4. Evolution sémantique de la séquence *à la tête de* dans notre corpus (BFM & Frantext ; nombre d’occurrences – pour la dernière tranche du corpus, marquée d’un astérisque, nous avons analysé une sélection aléatoire de 50 occurrences)

Sens	14 ^e	15 ^e	16 ^e	17 ^e	18 ^e	19 ^e	20 ^e	21 ^e
À L’AVANT DE	1		3	221	674	941	695	36
AU BOUT DE			1	31	21	155	196	6
AU DÉBUT DE			1	49	84	42	6	
AU PREMIER RANG DE				5	25	98	38	1
DISPOSANT DE					1	45	27	6
DEVANT						23	22	1
Total	1		5	306	805	1304	984	50*

Les emplois nominaux de *tête* sont référentiels et renvoient donc, dès le 11^e siècle, à la première étape de l’échelle de déréférentialisation. Les emplois prépositionnels glosés À L’AVANT DE, où la séquence est employée pour décrire une position de commandement militaire ou d’autorité hiérarchique, présentent un cas d’étude intéressant, avec un basculement progressif entre l’étape 1 et l’étape 3. On trouve ensuite des contextes où l’expression *à la tête de* introduit une notion d’ordre dans une séquence, qu’il s’agisse d’une des extrémités d’un objet ou d’un espace (sens AU BOUT DE, correspondant à l’étape 3) ou d’un support papier ou d’une séquence abstraite (sens AU DÉBUT DE, correspondant à l’étape 4). L’apparition des emplois les plus clairement déréférentialisés (sens AU PREMIER RANG DE et DISPOSANT DE) est postérieure de 3 et 4 siècles aux premières attestations de la séquence dans le corpus.

3.2. La base nominale ‘dos’

Nous présentons ici l’évolution sémantique des séquences *sur le dos de* et *dans le dos de*.

3.2.1. Origine et émergence de la préposition complexe *sur le dos de*

Nous observons l’évolution de la séquence, qui apparaît dans notre corpus dès le 12^e siècle en syntaxe libre, à partir de ses premiers emplois figés dans notre corpus au 16^e siècle. Comme nous l’avons signalé dans la section 2 et pour *à la tête de*, les premiers emplois pouvant être analysés comme figés présentent souvent une double analyse possible (NLI ou préposition complexe).

Sa fréquence relative est inférieure à celle de la séquence étudiée dans la section précédente. On observe encore une forte progression au cours du temps ; cependant, cette progression, qui dans le cas de la séquence *sur le dos de* commence au 15^e siècle, n’est pas parfaitement linéaire (Tableau 5). Comme dans le cas précédent, cette augmentation de fréquence permet de

faire l’hypothèse qu’il y a eu des changements sémantiques au cours de la période envisagée.

Tableau 5. Fréquence de la préposition complexe *sur le dos de* (corpus Frantext)

<i>sur le dos de</i>	15 ^e	16 ^e	17 ^e	18 ^e	19 ^e	20 ^e	21 ^e
emplois prépositionnels	1	13	32	95	348	569	177
fréquence relative (par million de mots)	0,2	1,8	1,5	3,0	5,5	5,1	7,6

3.2.2. Emplois de la préposition complexe *sur le dos de*

Le TLFi note plusieurs emplois pour la séquence *sur le dos de*. S’il ne les traite pas de manière unifiée, ce traitement lexicographique permet néanmoins de repérer la plupart des emplois que nous avons constatés dans notre étude. Nous avons ainsi pu distinguer un emploi purement référentiel, attesté dès le français médiéval : ce premier emploi, que nous avons glosé *DANS*, a trait à la première étape définie dans l’échelle de déréférentialisation donnée en 2.1. La construction y réfère à une zone définie par la partie du corps elle-même (18). À ce stade, on ne peut pas analyser *sur le dos de* comme une préposition complexe : le nom y est encore pleinement référentiel, et pourrait être repris par anaphore.

- (18) le quart le refery parmy lez rains, sy coppa l’archon de le selle, et entra l’espee *sur le dos du* cheval, et fu ly chevaulx moult ente navrés (anonyme, *Ysaje le Triste*, 1400, p. 428, Frantext)
« le quatrième le frappa parmi les reins, et coupa l’arçon de la selle, l’épée pénétrant dans le dos du cheval ; le cheval en fut gravement blessé »

Dans le second contexte d’emploi, glosé *SUR*, la séquence réfère typiquement à une zone définie par la surface du corps (humain ou animal), et qui sert de support (cf. Vandeloise 1991 : 56). Dans cet emploi, le caractère référentiel du nom *dos* est généralement sensible, plus dans certaines occurrences que dans d’autres, puisque le complément peut également être inanimé (19) ; l’analyse comme préposition complexe ne s’impose pas toujours de manière évidente. Dans tous les cas, cet emploi a trait à la seconde étape définie dans l’échelle de déréférentialisation.

- (19) L’escume *sur le dos des ondes* se roüant, Tournant, pirouettant au vent se va jouïant (P. de Ronsard, *Œuvres complètes : XI. Discours des misères de ce temps*, 1562, p. 134)

Nous glosons le second emploi à *LA SUITE DE* : *sur le dos de* sert ici à indiquer une relation spatiale, qui n’est pas référencée par le TLFi. La séquence réfère à un espace défini à partir de la zone de départ, sans contact (20). Cet emploi a trait à la troisième étape définie dans l’échelle de déréférentialisation ; la séquence est ici employée comme préposition complexe, et le sens référentiel

du nom *dos*, passé au second plan, ne semble plus directement accessible. Un début de perte référentielle est perceptible dans l'exemple (21), où le nom *dos* est au singulier alors même que le complément indique que le Jouvencel suit deux personnes ; *a minima*, la séquence reçoit ici une interprétation distributive.

- (20) Je suis à Livry, mardi au soir. Je suis venue coucher ici, ma bonne, *sur le dos de Mme De Coulanges*. L'abbé Têtu y est, et le bon Corbinelli. (Mme de Sévigné, *Correspondance*, t. 2, 1680, p. 570, Frantext)
- (21) Ainsi chevaucha le Jouvencel *sur le doz du duc Baudouin* et du conte d'Orte. (J. de Bueil, *Le Jouvencel*, 1461, p. 213, BFM)
« Ainsi le Jouvencel chevaucha derrière le duc Baudouin et le comte d'Orte »

Un autre emploi, glosé AUX DÉPENS DE, a trait à la quatrième étape définie dans l'échelle de déréférentialisation donnée en 2.1. : la relation spatiale entre le NLI et le complément n'a plus qu'une justification métaphorique (22). Ces contextes d'emploi sont proches de ceux que le TLFi recense et illustre ainsi : « *Se réconcilier, s'accorder* sur le dos de *qqn*. *Se réconcilier, s'accorder au détriment d'une tierce* ».

- (22) Le colonel baron la laissa répliquer, mais saisit de l'affaire la mouche de Commercy, qui s'en donna aussitôt à cœur-joie et se livra *sur le dos de l'Abeille* à des facéties réjouissantes, faites pour couler cette feuille rivale dans l'estime de ses abonnés. (G. Courteline, *Le Train de 8 h 47*, 1888, 226, Frantext)

Dans un emploi proche du précédent, glosé À LA CHARGE DE, la séquence comporte une notion supplémentaire d'accusation ; de la même manière, la relation spatiale entre le NLI et le complément n'a plus qu'une justification métaphorique (23). Cet emploi a également trait à la quatrième étape définie dans l'échelle de déréférentialisation donnée en 2.1. Comme le note le TLFi, dans cet emploi, une partie du sens est portée par le verbe : « *Mettre qqc. sur le dos de qqn*. Lui en **attribuer la charge, la responsabilité ou le tort** ».

- (23) la manière dont il voulait rattraper les tableaux donnés par votre oncle à Joseph, l'audace avec laquelle il a mis un crime *sur le dos de votre pauvre frère* annoncent un adversaire capable de tout. (H. de Balzac, *La Rabouilleuse*, 1843, p. 469)

Enfin, le dernier emploi que nous avons identifié dans le corpus comporte en outre une notion de surveillance, de vigilance, glosée comme suit par le TLFi : « *Être sur le dos de qqn*. Le **surveiller** de près, l'importuner. » Dans cet emploi, glosé À L'AFFÛT DE, le complément a une justification purement métaphorique (24), et nous sommes toujours à la quatrième étape définie dans l'échelle de déréférentialisation.

- (24) Je m'étonne de ne pas le voir *sur le dos de ses ouvriers*, ajouta naïvement et sans malice le page de Châteaubrun, car il n'a pas coutume de les laisser beaucoup souffler. (G. Sand, *Le Pêché de Monsieur Antoine*, 1845, p. 69, Frantext)

3.2.3. Évolution sémantique de la préposition complexe
sur le dos de

La progression observée pour l’expression *sur le dos de* est conforme à l’échelle de déréférentialisation donnée en 2.1., à l’exception d’une occurrence isolée de l’emploi À LA SUITE DE au 15^e siècle.¹⁰ De manière générale, on observe une progression des emplois les moins avancés sur l’échelle de déréférentialisation vers les plus avancés : apparition du substantif au 11^e siècle d’après le TLFi, puis de la séquence au 12^e siècle, premières occurrences potentiellement prépositionnelles au 15^e (emploi DANS, étape 1 de l’échelle de déréférentialisation) et 16^e siècle (emploi SUR, étape 2 de l’échelle de déréférentialisation), première occurrence de l’emploi AUX DÉPENS DE au 16^e siècle, première occurrence de l’emploi À LA CHARGE DE au 17^e siècle, première occurrence de l’emploi À L’AFFÛT DE au 19^e siècle, ces trois derniers emplois correspondant aux étapes 3 et 4 de l’échelle de déréférentialisation (Tableau 6).

Tableau 6. Répartition des emplois de la séquence *sur le dos de* dans notre corpus (nombre d’occurrences)

<i>sur le dos de</i>	15 ^e	16 ^e	17 ^e	18 ^e	19 ^e	20 ^e	21 ^e	Total
SUR		12	28	92	310	473	136	1051
AUX DÉPENS DE		1	3	2	18	64	26	114
À LA CHARGE DE			1	1	17	25	12	56
À L’AFFÛT DE					3	7	3	13
DANS	1							1
À LA SUITE DE	1		1		2	3	3	10
Total	2	13	33	95	350	572	180	1245

3.2.4. Origine et émergence de la préposition complexe
dans le dos de

Nous observons l’évolution de la séquence à partir de ses premiers emplois figés dans notre corpus au 18^e siècle, abstraction faite, donc, des quelques occurrences plus anciennes, en syntaxe libre, où le mot *dos* est naturellement référentiel. Comme nous l’avons signalé dans la section 2 et pour *à la tête de*, les premiers emplois pouvant être analysés comme figés présentent souvent une double analyse possible (NLI ou préposition complexe).

Sa fréquence relative est bien inférieure à celle de la séquence étudiée dans la section précédente. Cependant, là encore, on observe une forte progression au

10. Une occurrence qui pourrait s’expliquer par le phénomène de latence, décrit par Feltgen *et al.* (2017 : 10).

cours du temps. Dans le cas de la séquence *dans le dos de*, cette augmentation a lieu à partir du 18^e siècle, et se prolonge jusqu’au 21^e siècle (Tableau 7). Comme dans les cas précédents, cette augmentation de fréquence permet de faire l’hypothèse qu’il y a eu des changements sémantiques au cours de la période envisagée.

Tableau 7. Fréquence de la préposition complexe *dans le dos de* (corpus Frantext)

<i>dans le dos de</i>	18 ^e	19 ^e	20 ^e	21 ^e
emplois prépositionnels	2	37	125	50
fréquence relative (par million de mots)	0.06	0.6	1.1	2.2

3.2.5. Emplois de la préposition complexe *dans le dos de*

Le TLFi ne met pas en évidence les différents emplois de la séquence, peut-être en raison de sa fréquence limitée. Nous avons pu, à partir de notre étude sur corpus, dégager quatre contextes d’emploi distincts. Le premier emploi, glosé DANS (25-26), a trait à la première étape définie dans l’échelle de déréférentialisation donnée en 2.1. : la construction y réfère à une zone définie par la partie du corps elle-même. À ce stade, le nom *dos* est référentiel, et on ne peut pas analyser *dans le dos de* comme une préposition complexe.

- (25) En attendant j’ai enveloppé le verrou dans du papier, et je l’ai mis *dans le dos de la reliure* de la bible. (G. Casanova, *Histoire de ma vie*, t. III, 1789-1798, p. 1248, Frantext)
- (26) On trouve *dans le dos de ces animaux*, sous la peau, un corps plus ou moins solide. (G. Cuvier, *Leçons d’anatomie comparée*, t. 1, 1805, p. 407, Frantext)

Le second contexte d’emploi, glosé SUR (27), a trait à la seconde étape définie dans l’échelle de déréférentialisation : la séquence y réfère à une zone définie par la surface du corps. Là encore, le nom *dos* est référentiel, et on ne peut pas analyser *dans le dos de* comme une préposition complexe.

- (27) La sueur avait commencé de couler *dans le dos de Markus*, couvrant sa peau de grandes plaques rouges. (P. Deram, *Djibouti*, 2015, p. 70, Frantext)

Le troisième emploi, glosé DERRIÈRE, a trait à la troisième étape définie dans l’échelle de déréférentialisation : la séquence y réfère à un espace défini à partir de la zone de départ, sans contact (28-29). La séquence commence ici à être employée comme préposition complexe, avec des contextes où le sens référentiel du nom *dos*, passé au second plan, ne semble plus directement accessible, comme en (30).

- (28) Je l’ai vu, lui, dire *dans le dos de mon frère*, en lui montrant le poing, quand il a été reçu docteur : « si j’avais été à sa place, à son âge, avec l’argent qu’il a, quel homme j’aurais été ! » (J. de Goncourt, *Journal : mémoires de la vie littéraire*, t. 2, 1864-1878, p. 964, Frantext)
- (29) Namoun n’est pas méchant... Parce qu’une fois tu lui as vu faire une grimace *dans le dos de papa* ! voyons, c’est un enfant, et puis papa le taquine toujours. (A. Daudet, *Le Sacrifice*, 1869, p. 161, Frantext)
- (30) Tout contre les dîneurs attablés, l’immense cheminée, pleine de flamme claire, jetait une chaleur vive *dans le dos de la rangée de droite*. (G. de Maupassant, *Contes et nouvelles*, 1883, p. 125, Frantext)

Le dernier emploi, glosé à L’INSU DE, a trait à la quatrième étape définie dans l’échelle de déréférentialisation donnée en 2.1. : la relation spatiale entre le NLI et le complément n’a plus qu’une justification métaphorique (31-32).

- (31) La première taffe qu’il avait prise, il y a plus de cinquante ans *dans le dos de* son père, l’avait surpris. (Y. Diémé, *Boy Diola*, 2019, p. 175, Frantext)
- (32) Je pense à cet épisode où, dans un marais, un soldat allemand, un soldat russe et un soldat français s’accordent, *dans le dos de* tous les états-majors du monde, un répit fraternel. (A. Blondin, *Ma vie entre les lignes*, 1982, p. 165, Frantext)

La répartition des emplois dans l’ensemble du corpus est présentée dans le Tableau 8.

Tableau 8. Répartition des emplois de la séquence *dans le dos de* dans notre corpus (nombre d’occurrences).

<i>dans le dos de</i>	glose	Nombre d’occurrences
emplois en syntaxe libre	DANS	34
	SUR	92
préposition complexe	DERRIÈRE	67
	À L’INSU DE	21
Total		214

Cela indique que les emplois impliquant un processus de déréférentialisation achevé sont relativement peu nombreux.

3.2.6. Évolution sémantique de la préposition complexe dans le dos de

Dans le cas de l’expression *dans le dos de*, la progression observée est conforme à l’échelle de déréférentialisation donnée en 2.1. : les premiers emplois sont liés aux premières étapes d’extension sémantique, les étapes 1 et 2 (respectivement DANS et SUR) étant attestées dès le 18^e siècle ; l’étape 3 (DERRIÈRE) survient au siècle suivant, et l’étape 4 (À L’INSU DE) encore un siècle plus tard (Tableau 9).

Tableau 9. Répartition des emplois de la séquence *dans le dos de* dans notre corpus (nombre d’occurrences).

<i>dans le dos de</i>	18 ^e siècle	19 ^e siècle	20 ^e siècle	21 ^e siècle	Total
SUR	1	15	53	23	92
DANS	1	10	17	6	34
DERRIÈRE		12	43	12	67
À L’INSU DE			12	9	21
Total	2	37	125	50	214

3.3. La base nominale ‘face’

Nous présentons ici l’évolution sémantique de la séquence *en face de*.

3.3.1. Origine et émergence de la préposition complexe en face de

Nous observons cette séquence à partir de ses premiers emplois dans notre corpus, au 12^e siècle. Il s’agit pour la plupart, en ancien français, d’emplois en syntaxe libre, où le mot *face* est purement référentiel. La séquence est formée sur l’ancien français *face* « visage » qui apparaît d’après le TLFi durant la première moitié du 12^e siècle, issu du bas latin *facia* « portrait », sur le latin classique *facies* « aspect, figure, visage ».

Comme nous l’avons signalé pour les autres constructions, les premiers emplois pouvant être analysés comme figés présentent une double analyse possible (NLI ou préposition complexe).

D’un point de vue diachronique, on peut noter la faible fréquence de la séquence du 12^e au 17^e siècle, soit une période de 5 siècles avec une présence certaine mais une fréquence très limitée, puis une croissance exponentielle jusqu’au 21^e siècle (Tableau 10).

Tableau 10. Fréquence de la séquence *en face de* dans notre corpus.

<i>en face de</i>	occurrences	fréquence relative
12 ^e	1	0,7
13 ^e		0,0
14 ^e	1	0,2
15 ^e	1	0,2
16 ^e	3	0,4
17 ^e	4	0,2
18 ^e	135	4,3
19 ^e	3543	55,6
20 ^e	7681	68,9
21 ^e	1207	51,7
Total	12576	–

Comme dans les cas précédents, cette augmentation de fréquence permet de faire l’hypothèse qu’il y a eu des changements sémantiques au cours de la période envisagée.

3.3.2. Emplois de la préposition complexe *en face de*

Les données du corpus permettent d’identifier une série d’extensions sémantiques au cours de la période. Dans l’ensemble du corpus, nous avons pu identifier différents emplois pour *en face de*. On trouve d’abord un emploi qui semble purement spatial, (a) DEVANT. On trouve également un emploi *fonctionnel*, (b) EN PRÉSENCE DE. Enfin, nous avons identifié un emploi abstrait : (c) EU ÉGARD À. Ces distinctions sémantiques recoupent en partie celles que propose l’étude lexicographique du TLFi.

Le premier emploi, glosé DEVANT, a trait à la troisième étape définie dans l’échelle de déréférentialisation donnée en 2.1. : la séquence y réfère à un espace défini à partir de la zone de départ. L’étude lexicographique du TLFi note bien l’existence de ces emplois purement spatiaux, illustrés en (33) et glosés comme suit : « Du même côté que la face d’une personne, que la partie antérieure, visible, d’une chose ». On ne peut exclure la présence d’un référent du nom *face* – mais il est déjà difficile à identifier. En outre, on ne trouve dans le corpus aucune occurrence avec reprise nominale ou pronominale du terme.

- (33) Je vis, *en face de celui-ci*, un buste qui m'intéressa ; il me semble que je le vois encore ; il avait l'air fin, le nez aquilin et pointu, le regard fixe et le ris malin. (D. Diderot, *Les Bijoux indiscrets*, 1748, p. 152, Frantext)

Le TLFi note également l'existence d'emplois « par extension », glosés « En présence de », mis en rapport avec le cas particulier *en face de l'église*, également présent dans notre corpus dès le 14^e siècle (34) (le TLFi reprend ici le *Dictionnaire de l'Académie* (1932 : 518), qui note : « En face de l'Église, Devant les ministres de l'Église et suivant les cérémonies et les formes ordinaires de l'Église. Il n'est guère usité que dans cette phrase, Épouser, se marier en face de l'Église. »). Dans ces emplois que nous glosons également EN PRÉSENCE DE, il y a une relation spatiale définie en partie par le nom *face*, mais cette relation passe à l'arrière-plan, tandis que le sens fonctionnel de *contrôle par la présence* passe au premier plan. Dans ces emplois, le référent du nom *face* est, une fois encore, d'identification difficile, comme on le voit en (35), avec des compléments coordonnés (*en face de votre mari et de vous*).

- (34) Et depuis le dit Philippon l'espousa *en face de la Sainte Eglise*, quatre ans a ou environ, et a esté depuis paisiblement et continuellement avec lui.
(anonyme, *Le Canarien, Pièces justificatives*, 1327, p. 345, Frantext)
- (35) Je veux aussi vous avertir d'une chose que je soutiendrai *en face de votre mari et de vous*.
(Mme de Sévigné, *Correspondance*, t. 1, 1646-1675, p. 413, Frantext)

Nous avons glosé CONTRE un premier emploi conceptuel identifié par le TLFi (36), où *en face de* est utilisé dans des contextes impliquant une confrontation. Dans certains cas, cette interprétation est confirmée par des éléments contextuels, comme en (37) la phrase *On tue les hommes [...]*. Il est glosé « En opposition avec, contre » dans le TLFi.

- (36) Charles VII n'avait que des hommes à combattre, et je trouve *en face de moi* des idées, reprit le Roi. On tue les hommes, on ne tue pas des mots !
(H. de Balzac, *Sur Catherine de Médicis*, 1846, p. 413, Frantext)
- (37) Quant aux puissances protestantes, elles pensèrent que le roi de France serait plus fort pour maintenir l'équilibre *en face du roi d'Espagne*. La reine d'Angleterre, le prince d'Orange, les princes protestants d'Allemagne se rapprochèrent de la cour de France.
(J. Bainville, *Histoire de France*, t. 1, 1924, p. 177)

La grande majorité des occurrences correspond soit à des emplois purement spatiaux, soit à des emplois spatiaux permettant une lecture fonctionnelle. Les cas purement fonctionnels ou abstraits sont de fréquence très faible (Tableau 11). On voit qu'il s'agit donc d'une séquence qui présente un degré de figement très limité, avec des extensions sémantiques purement contextuelles.

Tableau 11. Part des différents emplois de la séquence *en face de* dans notre corpus

Glose associée	Nombre d'occurrences
DEVANT	232
EN PRÉSENCE DE	37
CONTRE	16
EU ÉGARD À	10

On peut noter par ailleurs l'émergence assez ancienne (38), à côté de la séquence [*en face de* + complément], d'une séquence réduite [*en face* + complément]. On peut y voir un indice de grammaticalisation avancée, avec la perte de la préposition finale dans la séquence *en face* (39).

- (38) Elle demeure aux 4 nations, *en face le pont des ânes*
(Honoré de Balzac, Correspondance, t. 1 : juin 1809-1832, 1832, Frantext)
- (39) Le dimanche, il va vendre des tapis dans les grands cafés de Vincennes, *en face le fort*.
(François Cavanna, *Les Ritals*, 1978, p. 35, Frantext)

Cette analyse est cependant quelque peu contredite par le fait que les valeurs sémantiques de la séquence *en face* sont encore plus limitées que celles de la séquence *en face de*, puisque tous les emplois dans notre corpus correspondent à la glose DEVANT.

3.3.3. Évolution sémantique de la préposition complexe *en face de*

Du point de vue de la possibilité d'identification du référent pour *face*, les premiers emplois dans notre corpus indiquent déjà un début de déréférentialisation, peut-être dû au fait que la séquence *en face de* ne contient pas de déterminant, à la différence des autres séquences à l'étude (bien que l'absence de déterminant ne soit pas univoque, cf. Fagard & De Mulder 2007 : 18). L'absence d'occurrences avec reprise référentielle du noyau lexical, dans notre corpus, semble confirmer ce point. De ce point de vue, on peut conclure que l'évolution sémantique semble graduelle, mais que le processus de déréférentialisation semble immédiat, à moins que ce processus ait eu lieu avant le 13^e siècle et que le corpus n'en ait pas gardé trace.

Dans le cas de l'expression *en face de*, la progression observée est donc conforme à l'échelle de déréférentialisation donnée en 2.1. Les premières étapes correspondent aux emplois non figés, où le nom *face* renvoie nécessairement à un référent identifiable (première moitié du 12^e siècle, d'après le TLFi). Les

premiers emplois prépositionnels notés dans le corpus correspondent à l'étape 3 : 13^e siècle pour DEVANT, 14^e siècle pour EN PRÉSENCE DE. Les emplois abstraits (EU ÉGARD À, CONTRE), correspondant à l'étape 4, apparaissent quatre et sept siècles plus tard (Tableau 12).

Tableau 12. Evolution sémantique de la séquence *en face de* (Frantext ; nombre d'occurrences – pour les dernières tranches du corpus, marquées d'un astérisque, nous avons analysé une sélection aléatoire de 50 occurrences par siècle).

occurrences	13 ^e	14 ^e	15 ^e	16 ^e	17 ^e	18 ^e	19 ^e	20 ^e	21 ^e
DEVANT	1		1	1		129	39	17	44
EN PRÉSENCE DE		1		2	3	6	8	14	3
EU ÉGARD À					1		3	4	2
CONTRE								15	1
Total	1	1	1	3	4	135	*50	*50	*50

Enfin, tous les emplois correspondant à la séquence *en face* ont un sens purement spatial. Il semble donc que le figement accru s'accompagne d'un retour au sens spatial de départ, à ceci près que le complément de la séquence *en face* n'est pas humain : le nom *face* y a donc bien perdu son pouvoir référentiel. Ce cas de figure, qui pourrait sembler inattendu, trouve de nombreux parallèles dans l'évolution du paradigme prépositionnel du latin aux langues romanes (Fagard 2006).

Du point de vue de la dynamique du changement en diachronie, on peut noter d'après les données présentées dans le Tableau 12 que les extensions sémantiques sont non seulement limitées, avec peu d'emplois distincts et peu d'occurrences pour les nouveaux emplois, mais relativement espacées dans le temps.

3.4. La base nominale 'pied'

Nous présentons ici l'évolution sémantique de la séquence *au pied de*.

**3.4.1. Origine et émergence de la préposition complexe
au pied de**

Nous observons cette séquence à partir de ses premiers emplois dans notre corpus, aux 13^e-14^e siècles. Il s'agit pour la plupart, en ancien français, d'emplois en syntaxe libre, où le mot *pied* (avec diverses graphies) est purement référentiel. La séquence est formée sur l'ancien français *piez, pied* « pied », qui apparaît d'après le TLFi dès le 10^e siècle, issu du latin *pes, pedis* « pied ». Il faut noter qu'on trouve deux variantes pour la séquence, une au singulier et une au pluriel. S'il y a une différence nette entre les deux en termes de complément (les compléments de type HUMAIN étant bien plus fréquents avec la séquence *aux pieds de*), il ne semble pas y avoir de nette différence sémantique au demeurant.

Comme nous l’avons signalé pour les autres constructions, les premiers emplois pouvant être analysés comme figés présentent une double analyse possible (NLI ou préposition complexe).

On observe deux périodes de progression de la fréquence de la séquence, une entre le 13^e et le 15^e siècle, une autre entre le 16^e et le 19^e siècle, avec une légère rechute entre les deux, et un écart important entre les deux bases de données (Tableau 13). D’un point de vue diachronique, les variations de fréquence sont communes aux deux variantes, raison pour laquelle nous les présentons ici sans distinction. On peut poser l’hypothèse, ici encore, que les périodes d’augmentation de fréquence sont liées à l’apparition de nouveaux emplois.

Tableau 13. Fréquence des séquences *au(x) pied(s) de* dans notre corpus (BFM et Frantext).

Siècle	<i>au(x) pied(s) de</i>		fréquence relative cumulée	
	BFM	Frantext	BFM	Frantext
12 ^e	14		8,8	
13 ^e	20	1	9,7	0,7
14 ^e	28	5	16,1	1,1
15 ^e	25	29	13,0	6,8
16 ^e		28		3,9
17 ^e		475		21,8
18 ^e		1277		40,7
19 ^e		4208		66,0
20 ^e		4932		44,2
21 ^e		1038		44,4

3.4.2. Emplois de la préposition complexe *au pied de*

Les données du corpus permettent d’identifier deux contextes d’emploi distincts pour *au(x) pied(s) de*. Nous distinguons, dans le corpus, deux emplois spatiaux : (a) EN BAS DE, (b) AU BOUT DE¹¹. Ces distinctions sémantiques recoupent en partie celles que propose l’étude lexicographique du TLFi.

Le premier stade d’évolution est attesté et décrit dans le TLFi, comme en attestent les extraits suivants, dans l’article *pied*, où l’on voit que le nom lui-même a pris un sens métaphorique : « Partie d’une chose qui repose sur le sol, qui est en contact avec le sol. *Le pied d’une butte, d’une colline, d’une échelle, d’un mât* » ; « *P. anal.* Partie avant du lit (opposée à la tête). » Ces deux sens du nom *pied* permettent de rendre compte des deux emplois spatiaux de la séquence.

11. Nous laissons de côté ici un contexte d’emploi qui implique un certain degré d’abstraction, mais qui est figé et donc n’implique pas une extension sémantique pour la construction : *au pied de la lettre*.

Le premier emploi, glosé EN BAS DE (40), a trait à la troisième étape définie dans l'échelle de déréférentialisation donnée en 2.1. : la séquence y réfère à un espace défini à partir de la zone de départ. Certains exemples proposés par le TLFi ont trait à cet emploi (ainsi de « *se prosterner au pied d'un autel, d'une croix, d'un trône ; se trouver au pied de l'échafaud* »).

- (40) Après s'être embrassés le plus tendrement du monde, en ma présence ; il lui dit que s'étant douté de son malheur, il avoit fait provision d'une chaloupe qu'il tenoit toute prête *au pied de la montagne*, et qu'il l'enleveroit sans obstacle
(A. Hamilton, *Les Quatre facardins*, 1719, p. 64, Frantext)

Le second emploi, glosé AU BOUT DE (41), a lui aussi trait à la troisième étape définie dans l'échelle de déréférentialisation : la séquence y réfère à un espace défini à partir de la zone de départ (cf. l'exemple suivant, dans le TLFi : « *Madame de Villanave [...] vêtue d'une robe de chambre, se tenait debout **au pied du lit**, un revolver à la main* », Mauriac, *Le nœud de vipères*, 1932, p.89).

- (41) Il restait *au pied de son lit* comme immobile, ne sachant s'il devait l'éveiller ou la laisser plus longtemps dans un sommeil si triste
(M.-C. d'Aulnoy, *Contes de fées*, 1697, p. 184, Frantext)

Certaines occurrences du 18^e siècle présentent des éléments suggérant un début d'extension sémantique, avec une généralisation à un sens que l'on pourrait gloser AUPRÈS DE. Dans ces occurrences, comme en (42), l'identification du référent de *pied* n'est plus du tout possible : ces emplois au trait à la quatrième étape de l'échelle de déréférentialisation.

- (42) Souvent on a vû la question portée *au pied du tribunal des dames, ou des demoiselles*, et souvent elles ont adjugé le prix comme souveraines du tournoi. (J.-B. de La Curne De Sainte-Palaye, *Mémoires sur l'ancienne chevalerie considérée comme un établissement politique et militaire*, 1759, p. 103, Frantext)

La répartition des différents emplois montre que les emplois purement spatiaux forment la quasi-totalité des occurrences (Tableau 14).

Tableau 14. Différents emplois des séquences *au(x) pied(s) de* dans notre corpus (nombre d'occurrences)

Séquence	<i>au pied de</i>	<i>aux pieds de</i>
EN BAS DE	920	1068
AU BOUT DE	71	30
MÉTAPHORIQUE	77	
AUPRÈS DE	9	31
Total	1077	1129

3.4.3. Évolution sémantique de la préposition complexe
au pied de

Si les emplois non figés de *pied* correspondent à la première étape de l'échelle de déréférentialisation donnée en 2.1, on trouve également des emplois où *pied* semble fonctionner comme un NLI, comme en (43), où la zone désignée correspond à une partie du lit, celle où l'on met généralement les pieds. Cet emploi correspond donc au stade suivant, le deuxième sur l'échelle de déréférentialisation.

- (43) el lit se torne de travers / et donc adanz, puis a envers, / et met son chief *as piez del lit*.
(*Eneas*, v. 8403-8405, vers 1155, BFM)
« il se tourne de travers dans le lit, à l'endroit puis à l'envers, et met sa tête au pied du lit »

Au troisième stade de déréférentialisation, illustré en (44), la séquence désigne non plus une partie du référent mais une zone définie par le référent. Les emplois prépositionnels glosés EN BAS DE et AU BOUT DE correspondent à cette étape.

- (44) Li bois esteit trestoz hosteiz / Et el planistre roeleiz / Aval el bas, *el pié del mont*
(G. de Saint Pair, *Chronique rimée du Mont Saint Michel*, v. 735-738, vers 1155, BFM)
« On avait entièrement supprimé le bois et fait rouler les arbres sur l'esplanade, en bas, au pied du Mont. » (traduction Bougy 2008 : 92)

On trouve enfin des emplois liés à l'étape 4 : dans le cas des emplois glosés AUPRÈS DE et MÉTAPHORIQUE¹², qui apparaissent plus tardivement (Tableau 15), l'identification du référent n'est plus possible.

Tableau 15. Emplois de la préposition complexe *au(x) pied(s) de* dans notre corpus (BFM & Frantext ; nombre d'occurrences – pour les dernières tranches du corpus, marquées d'un astérisque, nous avons analysé une sélection aléatoire de 50 occurrences pour chaque forme, *au pied de* et *aux pieds de*).

sens	12 ^e	13 ^e	14 ^e	15 ^e	16 ^e	17 ^e	18 ^e	19 ^e	20 ^e	21 ^e
EN BAS DE	10	13	20	49	23	431	1168	93	92	89
AU BOUT DE	4	7	12	4	5	11	39	5	6	8
AUPRÈS DE		1	6	1		6	21	2	2	1
MÉTAPHORIQUE						27	48			2
Total	14	21	38	54	28	475	1276	100*	100*	100*

Du point de vue de la dynamique du changement, dans le cas de cette séquence, nos données semblent donc indiquer que le processus de déréférentialisation a pris plusieurs siècles : emploi pleinement référentiel dès le 10^e siècle (premières attestations du nom *pied* d'après le TLFi), étape 3 dès le 12^e siècle, étape 4 dès le 13^e siècle, avec une nouvelle extension sémantique au 17^e siècle (emploi métaphorique).

12. La glose MÉTAPHORIQUE renvoie exclusivement aux emplois du type *au pied de la lettre*.

Conclusion

Le but de notre étude était d'étudier le rôle du phénomène de perte de référentialité, ou *déréférentialisation*, dans le processus de grammaticalisation, à partir d'une étude sur corpus quantitative et qualitative d'une série de prépositions complexes, en diachronie du français. Les constructions étudiées dans cet article présentent des dynamiques d'évolution très diverses, que ce soit du point de vue de la vitesse des changements sémantiques ou de leur ampleur (en termes de nombre d'extensions sémantiques). Cependant, pour toutes les séquences, nous avons montré que certains emplois au moins indiquaient une perte de référentialité importante.

Si le nombre de constructions étudiées ici ne permet pas d'établir de règle générale, il permet donc du moins de noter une variabilité importante. Malgré cette variabilité, les résultats présentés ici semblent compatibles avec l'hypothèse selon laquelle la déréférentialisation est un trait fondamental du processus de grammaticalisation. En effet, nos résultats suggèrent que le processus de déréférentialisation se déroule, en diachronie, de manière régulière, et qu'il y a une corrélation directe entre degré de déréférentialisation et autonomisation (au moins sémantique) de la séquence.

Tandis que les emplois nominaux, correspondant aux premières étapes de l'échelle de déréférentialisation que nous avons définie (le nom y renvoie à une partie puis à la surface de la zone spatiale correspondante), apparaissent entre le 9^e et le 12^e siècles, les emplois prépositionnels correspondant aux étapes suivantes (la séquence renvoie à un espace défini à partir de la zone, puis le fait de manière métaphorique, puis plus du tout) sont liés à des extensions sémantiques observées, dans notre corpus, entre un et neuf siècles plus tard. De plus, la séquence des extensions sémantiques observées est globalement conforme à l'échelle de déréférentialisation : si les étapes de l'échelle ne sont pas toujours toutes attestées, chaque extension sémantique amène la préposition complexe plus loin dans ce processus.

Cela semble donc confirmer qu'il s'agit bien d'un élément fondamental du processus de grammaticalisation. Il reste à voir si cette tendance est également présente dans l'évolution d'autres constructions, en particulier pour des constructions ayant pour point de départ des éléments moins nettement référentiels.

Références bibliographiques

- ADLER S. (2001). Les locutions prépositives : questions de méthodologie et de définition. *Travaux de linguistique* 42-43, 157-170.
- ADLER S. (2007). Locutions prépositives temporelles et modes d'anaphorisation. In : D. Trotter (éd.), *Actes du XXIV^e Congrès International de linguistique et Philologies Romanes*. Tübingen : Niemeyer, 495-508.
- ADLER S. (2008). French compound prepositions, prepositional locutions and prepositional phrases in the scope of the absolute use. In : D. Kurzon, S. Adler (eds), *Adpositions: Pragmatic, semantic and syntactic perspectives*. Amsterdam, Philadelphie : John Benjamins, 17-35.
- BLUMENTHAL P. (2017). D'une encyclopédie à l'autre. L'ascension des locutions prépositionnelles. *Langages* 206, 123-138.
- BORILLO A. (1991). Le lexique de l'espace : prépositions et locutions prépositionnelles de lieu en français. In : L. Tasmowski, A. Zribi-Hertz (éds), *Hommage à N. Ruwet*. Gand : Communication & Cognition, 176-190.
- BORILLO A. (1997). Aide à l'identification des prépositions complexes de temps et de lieu. *Faits de langue* 9, 173-184.
- BORILLO A. (2000). Degrés de grammaticalisation : des noms de parties aux prépositions spatiales. *Travaux linguistiques du CERLICO* 13, 257-274.
- BOTTINEAU D. (2010). Les locutions prépositionnelles en *sur* : des invariants prépositionnels aux spécialisations sémantiques. *Le Français Moderne – Revue de linguistique Française* 1, 28-43.
- BOUGY C. (2008). Variations graphiques et particularités dialectales dans les deux manuscrits du Roman du Mont Saint-Michel de Guillaume de Saint-Pair (vers 1155). In : B. Horiot, C. Bignamini-Verhoeven (éds), *Français du Canada – Français de France, Actes du septième colloque international, Lyon, 16-18 juin 2003*. Tübingen : Max Niemeyer, 81-104.
- BOYE K., HARDER P. (2012). A usage-based theory of grammatical status and grammaticalization. *Language* 88(1), 1-44.
- BRÉAL M. (1911) [1897]. *Essai de Sémantique (science des significations)*. Paris : Hachette.
- BYBEE J. (2003). Mechanisms of change in grammaticization: The role of frequency. In : B. Joseph, R. Janda (eds), *The Handbook of Historical Linguistics*. Oxford : Blackwell, 602-623.
- BYBEE J. (2007). *Frequency of use and the organization of language*. Oxford : Oxford University Press.
- CADIOT P. (1997). Les paramètres de la notion de préposition incolore. *Faits de langues* 5(9), 127-134.
- COSERIU E. (1967). Georg von der Gabelentz et la linguistique synchronique. *Word* 23(1-3), 74-100.

- DE MULDER W. (2001). La linguistique diachronique, les études sur la grammaticalisation et la sémantique du prototype : présentation. *Langue française* 130, 8-32.
- DE MULDER W., VANDERHEYDEN A. (2008). Grammaticalisation et évolution du verbe *aller* : inférence, métonymie ou métaphore ? In : B. Fagard, S. Prévost, B. Combettes & O. Bertrand (éds), *Évolutions en français : études de linguistique diachronique*. Berne : Peter Lang, 21-44.
- Dictionnaire de l'Académie Française*. 1932. Vol. 1. Paris : Hachette.
- DIESSEL H. (2007). Frequency effects in language acquisition, language use, and diachronic change. *New Ideas in Psychology* 25, 108-127.
- FAGARD B., PINTO DE LIMA J., STOSIC D., SMIRNOVA E. (2020b). Complex Adpositions and Complex Nominal Relators. In : B. Fagard, J. Pinto de Lima, E. Smirnova & D. Stosic (eds), *Complex Adpositions in European Languages*. Berlin, New York : De Gruyter, 1-32.
- FAGARD B. (2006). *Évolution sémantique des prépositions dans les langues romanes : illustrations ou contre-exemples de la primauté du spatial ?* Thèse de doctorat, Université Paris 7 | Université Rome 3.
- FAGARD B. (2008). 'Côté' dégrammaticalisation – le cas des prépositions. In : B. Fagard, S. Prévost, B. Combettes & O. Bertrand (éds), *Évolutions en français : études de linguistique diachronique*. Berne : Peter Lang, 87-104.
- FAGARD B. (2009). Prépositions et locutions prépositionnelles : un sémantisme comparable ? *Langages* 173, 95-113.
- FAGARD B. (2012). Prépositions et locutions prépositionnelles : la question du renouvellement grammatical. *Travaux de linguistique* 64(1), 161-189.
- FAGARD B. (2015). *Mémoire de synthèse pour l'habilitation à diriger les recherches : « Pour une romanistique moderne : la microtypologie »*. Université François-Rabelais de Tours.
- FAGARD B. (2020). Prépositions et locutions prépositives. In : C. Marchello-Nizia, B. Combettes, S. Prévost & T. Scheer (éds), *Grande Grammaire Historique du français*. Berlin, New York : De Gruyter, 856-886.
- FAGARD B., DE MULDER W. (2007). La formation des prépositions complexes : grammaticalisation ou lexicalisation ? *Langue française* 156, 9-29.
- FAGARD B., DE MULDER W., HOELBEEK T. (2020a). Sémantique grammaticale : la préposition. In : C. Marchello-Nizia, B. Combettes, S. Prévost & T. Scheer (éds), *Grande Grammaire Historique du français*. Berlin, New York : De Gruyter, 1615-1633.
- FELTGEN Q. (2017). *Physique statistique de l'évolution des langues : le cas de la grammaticalisation*. Thèse de doctorat, Paris Sciences et Lettres.
- FELTGEN Q., FAGARD B., NADAL J.-P. (2017). Frequency patterns of semantic change: Corpus-based evidence of a near-critical dynamics in language change. *Royal society open science*.

- GOUGENHEIM G. (1950). Valeur fonctionnelle et valeur intrinsèque de la préposition *en* en français moderne. *Journal de psychologie* 43, 180-192.
- HEINE B. (1989). *Cognitive Foundations of Grammar*. Oxford : Oxford University Press.
- HEINE B., CLAUDI U., HÜNNEMEYER F. (eds). 1991. *Grammaticalization: A Conceptual Framework*. Chicago : University of Chicago Press.
- HEINE B., KUTEVA T. (2002). *World Lexicon of Grammaticalization*. Cambridge : Cambridge University Press.
- HOELBEEK T. (2022). The diffusion of French à *travers* from the 18th century onwards. *Corela* 20(1).
- HOPPER P., TRAUGOTT E. (2003) [1993]. *Grammaticalization*. Cambridge : Cambridge University Press.
- KURYŁOWICZ J. (1965). The evolution of grammatical categories. *Diogenes* 13(51), 55-71.
- LEHMANN C. (1995) [1982]. *Thoughts on grammaticalization*. Munich, Newcastle : Lincom Europa.
- LEHMANN C. (2002). New Reflections on Grammaticalization and Lexicalization. In : I. Wischer & G. Diewald (eds), *New Reflections on Grammaticalization*. Amsterdam, Philadelphie : John Benjamins, 1-18.
- MARCHELLO-NIZIA C. (2006). *Grammaticalisation et changement linguistique*. Bruxelles : De Boeck.
- MEILLET A. (1912). L'évolution des formes grammaticales. *Scientia, Rivista di Scienza* 12, 130-148.
- MELIS L., DESMET P. (1998). La grammaticalisation : réflexions sur la spécificité de la notion. *Travaux de Linguistique : Revue internationale de linguistique française* 36, 13-26.
- NARROG H., HEINE B. (2011). *The Oxford Handbook of Grammaticalization*. Oxford : Oxford University Press.
- SPANG-HANSEN E. (1953). *Les prépositions incolores du français moderne*. Copenhague : Gads.
- STOSIC D. (2023). Le paradigme des prépositions complexes en français. In : D. Stosic, M. Bras, C. Minoccheri & O. Abrard (éds), *Les prépositions complexes en français. Théories, descriptions, applications*. Paris : L'Harmattan, 19-52.
- STOSIC D., FAGARD B. (2019). Les prépositions complexes en français. Pour une méthode d'identification multicritère. *Revue Romane* 54(1), 8-38.
- SVOROU S. (1994). *The Grammar of Space*. Amsterdam, Philadelphie : John Benjamins.
- TAYLOR J. (2012). *The Mental Corpus. How Language is Represented in the Mind*. Oxford : Oxford University Press.
- TLFi : *Trésor de la langue Française informatisé* (<http://www.atilf.fr/tlfi>), ATILF – CNRS & Université de Lorraine.

- VANDELOISE C. (1986). *L'espace en français. Sémantique des prépositions spatiales*. Paris : Seuil.
- VANDELOISE C. (1991). *Spatial Prepositions: A Case Study from French*. Chicago, Londres : University of Chicago Press.
- VOSSLER K. (1913). *Das System der Grammatik*. Logos IV, 203-223.
- WISCHER I. (2000). Grammaticalization versus lexicalization – ‘Methinks’ there is some confusion. In : O. Fischer, A. Rosenbach & D. Stein (eds), *Pathways of Change: Grammaticalization in English*. Amsterdam, Philadelphie : John Benjamins, 355-370.

Corpus & Bases de données

- BFM – Base de Français Médiéval [En ligne]. Lyon : ENS de Lyon, Laboratoire IHRIM, 2022, <txm.bfm-corpus.org>.
- Frantext (www.frantext.fr), ATILF, Nancy, 1998-2024.